



ECOLE DES DEUX RIVES Mise au concours

La Commission Intercommunale des Ecoles primaires d'Isérables, Leytron, Riddes et Saillon met au concours pour l'année scolaire 2022-2023 les postes suivants :

- Enseignant-e généraliste en 1-2H, temps complet (28 périodes), EP Saillon
- Enseignant-e généraliste en 3-4H, temps partiel (14 périodes), EP Saillon
- Enseignant-e généraliste en 7-8H, temps partiel (14 périodes), EP Riddes
- Enseignant-e AC&M (15 périodes), EP Leytron
- Enseignant-e AC&M (12 à 15 périodes), EP Saillon

Entrée en fonction : 18 août 2022

Titres et conditions d'engagement : selon les dispositions légales en vigueur (LPSO, 400.2)

Les offres de service avec lettre de motivation, curriculum vitae, copies des titres et diplômes, extrait du casier judiciaire inférieur à 3 mois et références préciseront clairement le(s) poste(s) convoité(s). Elles doivent être adressées jusqu'au **30 mars 2022** (date du timbre postal) à la Direction de l'Ecole des Deux Rives, Rue de Combremont 6, 1908 Riddes.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Johan Epiney, directeur des écoles, au 027/306.47.31.

Le 18 mars 2022